

Présentateur : Dr Eric Fleurant, Chef de service de Cardiologie **Etablissement** : CH de Brive
Adresse : Boulevard du Docteur Verlhac – BP 432 – 19312 BRIVE Cedex
Email : eric.fleurant@ch-brive.fr Téléphone : 05 55 92 60 98

Évaluation des pratiques professionnelles : Prise en charge des surdosages en AVK

Coordonnateur de l'étude : Docteur Michel Dignac
Nombre d'acteurs : 5 Médecins, 1 Pharmacien, 1 Cadre de Santé, 1 Infirmière, Service
Qualité du CHBrive, Pôle EPP du GIP Requass Limousin

Thème : Amélioration des pratiques professionnelles

Titre : **Prise en charge des surdosages en AVK**

Contexte

Le laboratoire a constaté que des résultats de dosage d'INR supérieurs à 5 n'étaient pas toujours suivis de contrôles quotidiens, comme le recommande la fiche de transparence de l'AFSSAPS.

Objectifs

- Se conformer aux règles de bonnes pratiques formulées par l'AFSSAPS
- Diminuer le risque iatrogène médicamenteux
- Améliorer et harmoniser les pratiques
- Optimiser les prescriptions et le suivi des traitements AVK

Recommandations utilisées

- Fiche de transparence de l'AFSSAPS relative aux AVK

Démarche : audit clinique ciblé

Protocole d'évaluation :

- ⇒ Patients ayant un INR compris entre 5 et 9, ne devant pas subir une intervention chirurgicale en urgence et ne saignant pas
- ⇒ Services concernés : tous les services du CH Brive
- ⇒ Inclusion à partir des données disponibles au laboratoire à partir de janvier 2006
- ⇒ Enquête rétrospective, la source des données étant le dossier patient

Grille d'audit comportant 7 critères qui mesurent :

- ⇒ L'indication de l'AVK et l'INR cible (3 critères)
- ⇒ L'administration de vitamine K per os
- ⇒ Le contrôle de l'INR
- ⇒ Les modifications posologiques des AVK (2 critères)

Tour 1 : 30 dossiers étudiés en juin 2006

Tour 2 : 22 dossiers étudiés en décembre 2006

Résultats

CRITERES - intitulés courts	T1 OUI	T2 OUI	Evolution
C1 - INDICATION CONNUE	87%	95%	↗
C2 - INR CIBLE NOTE	23%	32%	↗
C3 - ACCORD INR	71%	88%	↗
C4 - ADMINISTRATION VIT K1	0%	9%	↗
C5 - ARRÊT AVK	70%	86%	↗
C6 - INR QUOTIDIEN	47%	32%	↘
C7 - REPRISE AVK	78%	94%	↗
C1 - INDICATION CONNUE	87%	95%	↗

Les résultats du premier tour ont montré des écarts entre la pratique et les recommandations. Ils ont donné lieu à la mise en place d'un protocole et à sa diffusion très large au sein de la communauté médicale et paramédicale.

Les résultats du tour 2 ont permis de revoir le protocole en clarifiant la prescription de vitamine K per os et de faciliter la communication par la mise en place d'un document simplifié découlant du protocole agrafé avec les résultats d'INR.

Conclusions

Ce travail d'équipe a permis :

- ⇒ De diagnostiquer certains écarts par rapport aux bonnes pratiques
- ⇒ D'établir un protocole propre à l'établissement
- ⇒ D'améliorer la prise en charge des patients
- ⇒ De créer un groupe de travail sur les problématiques vasculaires (AVK, TIH, Thromboses)